

Mars

Infos



2024

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	PAGE 3
ÉTAT CIVIL DE 2023	PAGE 4
PÊLE-MÊLE DES NAISSANCES	PAGES 5-6
COMMÉMORATIONS DU SOUVENIR	PAGE 7
LE BUDGET	PAGES 8-9
TRAVAUX DÉFENSE INCENDIE	PAGE 10
FRANCE SERVICES	PAGES 11-12
FRANCE RENOV'	PAGE 13
LA FIBRE CHEZ VOUS	PAGES 14-15
RÉUNION CITOYENNE D'ÉCHANGES	PAGE 16
RENDEZ-VOUS CHEZ VOUS	PAGES 17-18
DES MARTIENS SUR MARS ?	PAGE 19
BIBLIOTHÈQUE, ÉCRITURE, LECTURE	PAGES 20-22
LE COMICE AGRICOLE 2023	PAGES 23-27
LE COMITÉ DES FÊTES	PAGES 28-31
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE	PAGE 32
LA RECETTE DE TATIE DANY	PAGES 33-34
LE COIN DES ENFANTS	PAGE 35
LE CENTRE SOCIAL	PAGES 36-37
L'OFFICE DU TOURISME	PAGES 38-39
LE SYCTOM	PAGES 40-41
LES TRANSPORTS SCOLAIRES	PAGE 42
AU SERVICE DES MARCIENS	PAGE 43
TARIFS DE LOCATION	PAGE 44
TARIFS DE CONCESSION	PAGE 45
INFORMATIONS DIVERSES	PAGE 46
NUMÉROS UTILES	PAGE 47

LE MOT DU MAIRE



Chères Marciennes, Chers Marciens,

En ce début d'année 2024, l'équipe municipale se joint à moi pour vous exprimer tous nos vœux de santé et de bonheur pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches.

L'année 2023 s'est achevée en laissant derrière elle son lot de joies et de peines. Nous avons eu la joie d'accueillir 8 petits marciens et la peine de voir partir deux des nôtres : Francine FALLAY à l'âge de 95 ans et Eva DRON notre doyenne partie à l'aube de ses 100 ans.

Je vous rappelle qu'en plus de votre bulletin communal, vous pouvez avoir accès gratuitement aux informations communales avec l'application « PanneauPocket » avec la page Facebook de la commune ou en consultant notre site internet. J'attire votre attention sur le fait de bien lire et répondre au questionnaire inséré dans ce Mars Infos et de nous le transmettre rapidement afin de mettre à jour nos fichiers.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à France Services, une permanence a lieu chaque vendredi en Mairie de 9h00 à 12h00. Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous.

En 2023, chaque commune de la CCLA s'est dotée de sa bibliothèque connectée en réseau sur le périmètre de la ComCom. Notre bibliothèque est ouverte le samedi de 10h00 à 12h00. Je remercie les 4 Marciennes bénévoles qui en assurent le bon fonctionnement.

Fin 2023, l'ensemble de la commune est fibrée, 176 logements sont éligibles à la fibre, 66 sont déjà raccordés soit 38%. Chaque foyer peut être raccordé à l'opérateur de son choix.

Le renforcement de la défense incendie sur l'ensemble de la commune est terminé.

L'accès à la première passerelle du sentier des cigognes est toujours fermé jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons de sécurité. Les services du département travaillent sur ce dossier. J'espère vivement une réouverture au 1^{er} semestre 2024.

J'adresse tous mes compliments à l'équipe du comité des fêtes et aux bénévoles pour la réalisation du char de notre commune pour le comice agricole qui s'est déroulé le 20 août dernier à Saint-Pierre-le-Moûtier. Félicitations à Lilou LUSSIER qui a été élue 1^{ère} dauphine de la reine du comice du canton de St Pierre le Moutier le 13 mai dernier. Lilou a également été élue 2^{ème} dauphine de la reine des comices de la Nièvre le 30 septembre dernier au Centre Expo de Nevers. Lilou a fièrement et magnifiquement représenté notre commune.

Je vous renouvelle tous mes vœux de paix dans le monde, de sérénité, de fraternité, de solidarité, de santé, de bonheur, de réussite pour vous et les personnes qui vous sont chères.

Votre Maire,
Jean DELEUME

ÉTAT CIVIL 2023

Naissances

La démographie marcienne est bien au dessus de la moyenne nationale, nous avons eu la joie d'accueillir 8 petits marciens en 2023.

Lyam FURGAL, né le 17 janvier 2023

Maoro VADOVATI, né le 26 mars 2023

Lucie FABRE, née le 20 avril 2023

Jeanne GIRARD-DEVILLECHAIZE, née le 4 mai 2023

Lowen AUGER GOBY, né le 6 mai 2023

Nolan DOUX GELY, né le 22 mai 2023

Yohan DERUDDER, né le 25 mai 2023

Basile MORLET, né le 14 décembre 2023

Décès

Nous ont quitté en 2023:

Madame FALLAY Francine, décédée le 28 mai 2023.

Native de Luthenay-Uxeloup, Madame Fallay nous a quitté à l'âge de 95 ans.

Madame DRON Éva, née BONNET, décédée le 17 Août 2023.

Madame DRON était la doyenne de Mars, elle nous a quitté à l'aube de sa centième année.

Nous renouvelons aux familles des défunts, nos sincères condoléances.

PÊLE-MÊLE DES NAISSANCES

Mars est une commune qui rajeunit, de nombreux jeunes couples s'y sont installés depuis quelques années. Malgré tout, nous ne nous connaissons pas forcément.

Voici donc un pêle-mêle des petits marciens nés cette année. Ils seront heureux de feuilleter ces deux pages, avec leurs parents, pour un joli souvenir dans les années futures.



LYAM, né le 17 janvier,
Entouré de ses parents Sandy FURGAL et Malik EL KASSABI



MAORO, né le 26 mars,
Entouré de ses parents Amélie PEREZ et Melvin VEDOVATI



LUCIE, née le 20 avril,
Entourée de ses parents Alison LEFIEUX et Simon FABRE

[La famille DOUX GELY n'a pas répondu à nos sollicitations, NDLR]

PÊLE-MÊLE DES NAISSANCES



JEANNE, née le 4 mai,
Accompagnée de sa grande sœur Gaëlle et de ses parents
Laëtitia BERNARDINI et
Corentin GIRARD-DEVILLECHAIZE

LOWEN, né le 6 mai,
Accompagné de ses deux grands frères Nathan et Loghan, du chien
de la famille Luty et de ses parents,
Gwénaëlle GOBY et Yohan AUGER



YOHAN, né le 25 mai,
Accompagné de sa grande sœur Léa et de ses parents
Ingrid et Brice DERUDDER



BASILE, né le 14 décembre,
Accompagné de ses parents Cassandra THIEULEUX
et Benjamin MORLET et de leur fidèle compagnon Balto



LES COMMÉMORATIONS DU SOUVENIR

Le 8 mai 2023, les élus de Mars Sur Allier associés à la population, ont célébré le 78ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.



Nos désormais fidèles porte-drapeaux, Arthur Humbert, Augustin Petit et Corentin Cirette, ont guidé le cortège jusqu'au monument aux morts.



Cette commémoration a été honorée de la présence de la petite fille de notre regretté ancien maire de Mars Jean Gesquière disparu en 2021.

Le 11 novembre s'est déroulé l'hommage aux victimes de la « Grande Guerre », 105 ans après la signature de l'armistice. À cette occasion, les marciens se sont joints à vos élus pour écouter le message délivré par l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victime de Guerre).

Ce message nous a rappelé combien la Paix était précieuse au moment où l'Europe subit depuis plus de vingt mois le retour de la guerre.

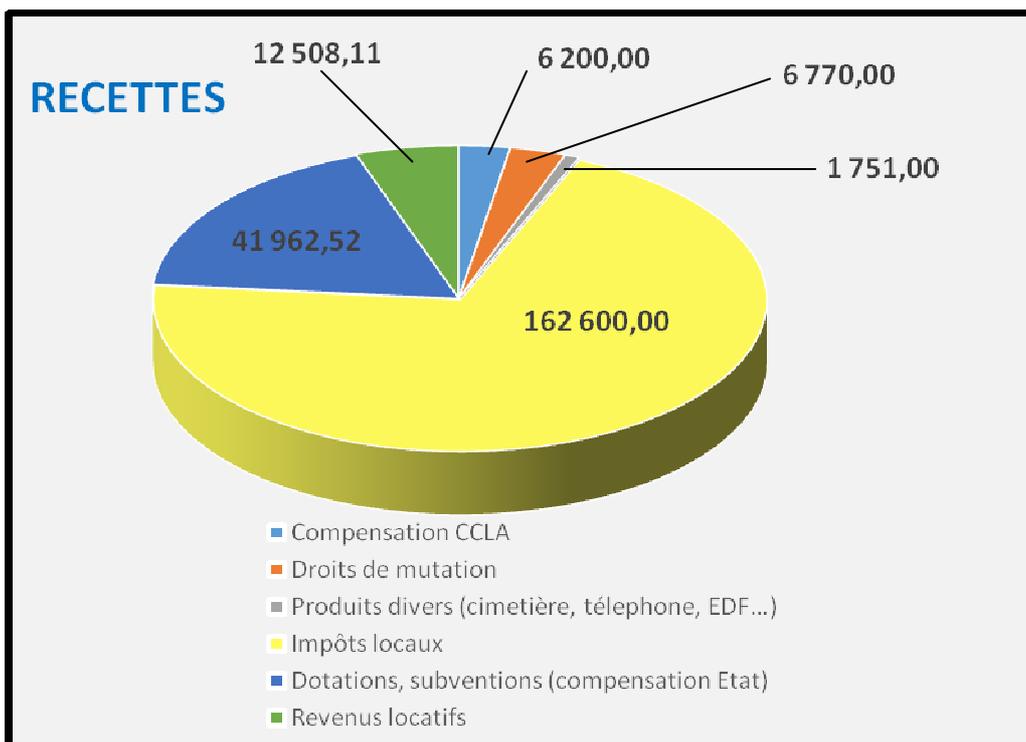
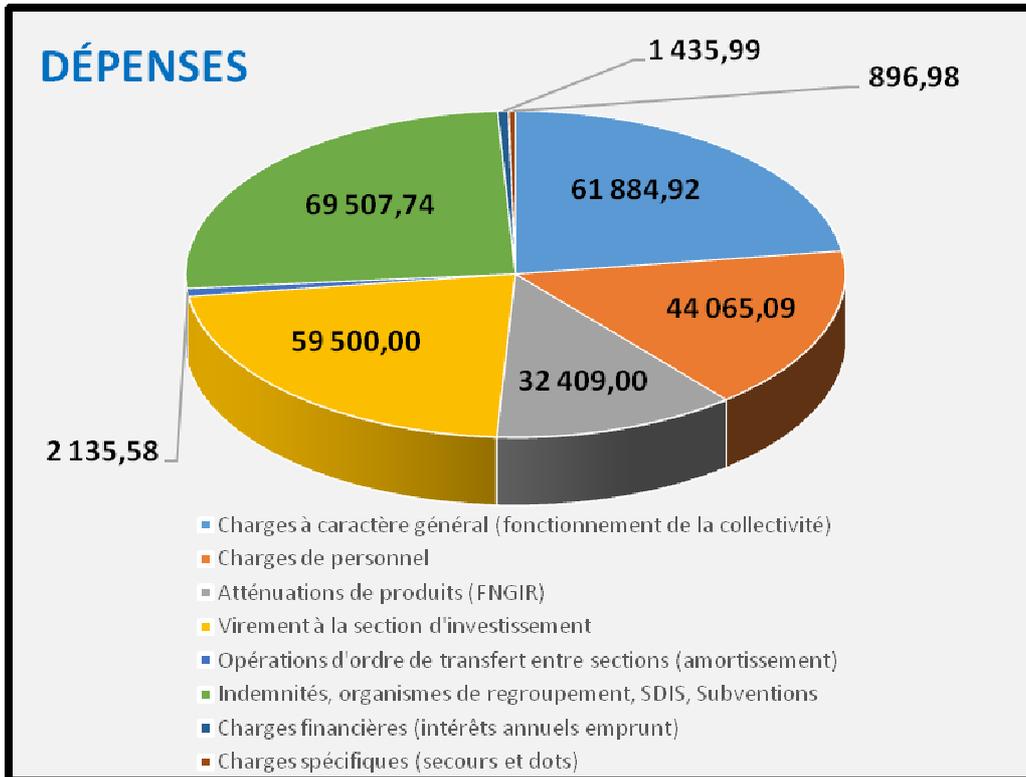


LE BUDGET

L'exercice budgétaire s'est clôturé le 31 décembre 2023.

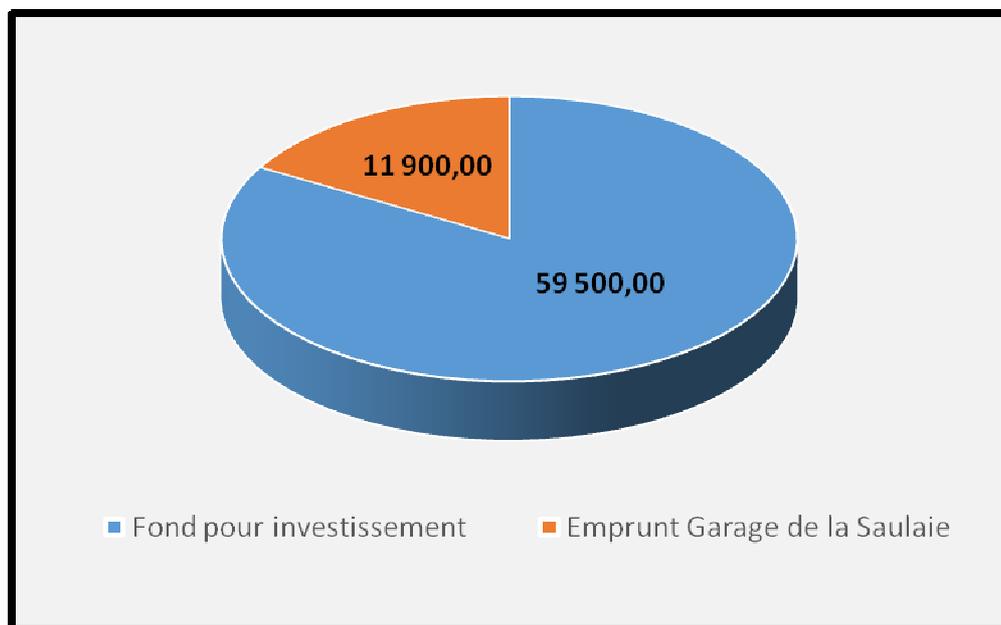
Les grandes lignes budgétaires de notre commune ont été votées lors du conseil municipal du 07 avril 2023 et présentées à la réunion citoyenne du 02 juin dernier.

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT



LE BUDGET

EN SECTION D'INVESTISSEMENT



LES EMPRUNTS

L'emprunt souscrit en 2010, pour la réhabilitation du Garage de la Saulaie, arrivera à échéance en mai 2025 et les annuités sont de **12 763,00 €**: 11 890,07 € pour le capital amorti (section investissement) et 872,93 € pour les intérêts (section fonctionnement).

LA FISCALITÉ LOCALE

De nouveau, vos élus ont fait le choix de ne pas augmenter le TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE. En 2023, l'augmentation que vous avez pu constater sur votre taxe foncière résulte de l'augmentation des bases fiscales.

LES TRAVAUX

Le renforcement de la défense incendie sur l'ensemble de la commune est achevé pour un coût global de **83 147.02 € TTC**.(69 289,18 € HT)

Les travaux effectués sont :

- La pose d'une réserve d'eau de 60 m³ au lieu-dit « Champ Moutonnier ».
- La pose d'une réserve d'eau de 120 m³ au lieu-dit « Le Crot Noir ».
- Le remplacement de 6 puisards par des poteaux incendie.

Afin de permettre la réalisation de ces importants et nécessaires travaux, la commune a fait une demande de subvention auprès des services de l'État. L'attribution de la DETR 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour ces travaux s'élève à **20 738,00 €**.

La commune affectera également la DCE 2022 (Dotation Cantonale d'Équipement) de 6 048 € et la DCE 2023 de 6 048 € à ces travaux pour un montant global de **12 096,00 €**

TRAVAUX DÉFENSE INCENDIE

Afin de garantir la sécurité de tous, le Conseil Municipal a engagé les travaux de renforcement de la Défense Incendie.

Après l'installation d'une réserve souple dans le hameau de Maré, il a été décidé de faire de même au lieu-dit du « Champ Moutonnier » et du « Crot Noir ».

Les puisards disséminés sur le territoire de la commune étaient depuis longtemps obsolètes, ils ont été remplacés là où le débit d'eau était suffisant par des poteaux incendie.

Le coût global des travaux s'élève à 83 147,02 € TTC.



La réserve d'eau souple de 120m³ située au « Crot Noir »



La suppression des puisards et leur remplacement par des poteaux incendie

FRANCE SERVICES



France Services de Magny-Cours et de ses environs **« Un accompagnement dans vos démarches administratives en ligne »**

Quels sont les services proposés par France Services ?

- Toutes les démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, l'immatriculation d'un véhicule, le renouvellement de la carte d'identité, de passeport, permis de conduire, la famille, la retraite ou l'emploi, la déclaration des armes à feu (SIA : Système d'Information sur les Armes). Les espaces France Services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services au quotidien.
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques.

Accueil au Centre Social de Magny-Cours et sur les communes de la Communauté de Communes Loire et Allier :

Marie-Christine Lachasseigne et Angélique Hervier, agents formés et disponibles, vous accompagnent dans vos démarches et besoins.

Une permanence à la Mairie de Mars-sur-Allier a lieu chaque **vendredi matin de 9h00 à 12h00**

Un ordinateur est mis à disposition au Centre Social de Magny-Cours pour les personnes ne disposant pas de matériel informatique et/ou d'une connexion Internet performante pour effectuer les démarches.

Un agent de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), assure des permanences à Magny-Cours le vendredi au Centre Social, afin de répondre à toute question portant sur les impôts. Si vous souhaitez le rencontrer, contactez les agents afin de fixer un rendez-vous.



Marie-Christine Lachasseigne
vous accompagne à la Mairie de Mars-sur-Allier
le vendredi matin de 9h00 à 12h00

France
services

FRANCE SERVICES

La demande concerne :		Amenez les documents demandés en fonction de votre démarche		
 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Création du compte AMELI <input type="checkbox"/> Déclarer ressources trimestrielles <input type="checkbox"/> Éditer attestation de droit / de paiement <input type="checkbox"/> Déclarer perte / vol Carte Vitale <input type="checkbox"/> Commander une Carte Vitale / Carte Européenne <input type="checkbox"/> Vérifier la complétude du dossier <input type="checkbox"/> Déclarer un changement de situation <input type="checkbox"/> Consulter ses paiements en ligne <input type="checkbox"/> Prise ou report de Rdv 	Numéro de sécurité sociale (carte vitale) Code d'accès Ameli / MSA Carte d'identité Adresse mail et mot de passe Téléphone portable (pour réception du code provisoire) Relevé d'identité bancaire		
 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Création de compte / espace personnel <input type="checkbox"/> Déclarer ressources trimestrielles <input type="checkbox"/> Déclarer un changement de situation <input type="checkbox"/> Consulter ses paiements en ligne <input type="checkbox"/> Éditer des attestations de droit / de paiement <input type="checkbox"/> Vérifier la complétude du dossier <input type="checkbox"/> Prise ou report de Rdv 	Numéro allocataire (ou un courrier de la CAF) Code confidentiel Adresse mail et mot de passe Carte d'identité Numéro de sécurité sociale (carte vitale) Dernier avis d'imposition Relevé d'identité bancaire		
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inscription <input type="checkbox"/> Réinscription <input type="checkbox"/> Actualisation <input type="checkbox"/> Consultation de son espace personnel <input type="checkbox"/> Déclarer un changement de situation <input type="checkbox"/> Recherche offres emploi <input type="checkbox"/> Déclaration d'activité <input type="checkbox"/> Modifier son CV <input type="checkbox"/> Imprimer <input type="checkbox"/> Scanner <input type="checkbox"/> Modifier lettre de motivation 	Numéro d'identifiant (ou un courrier de Pôle emploi) Avis d'impôts (N-2) Bulletins de salaire Attestation employeur CV / Adresse mail et mot de passe Relevé d'identité bancaire		
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Création de l'espace personnel <input type="checkbox"/> Demande de retraite simple en ligne <input type="checkbox"/> Éditer un relevé de carrière en ligne <input type="checkbox"/> Obtenir une estimation d'âge de départ en retraite <input type="checkbox"/> Consulter son compte et sa messagerie <input type="checkbox"/> Simulation Montant retraite <input type="checkbox"/> Prise de Rdv avec un conseiller pour la demande de retraite 	Numéro de sécurité sociale (carte vitale) Livret de famille Justificatif d'indemnisation (Chômage, arrêt maladie...) Bulletins de salaire Avis d'impôts (N-2) Carte d'identité Adresse mail et mot de passe Relevé d'identité bancaire		
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Création de l'espace personnel <input type="checkbox"/> Remettre en réception papier <input type="checkbox"/> Consulter l'espace personnel et la messagerie <input type="checkbox"/> Éditer avis d'impositions <input type="checkbox"/> Accompagner déclaration de revenu simple <input type="checkbox"/> Déclarer un changement de situation <input type="checkbox"/> Accompagner au paiement des amendes en ligne <input type="checkbox"/> Prise de Rdv téléphonique ou à la permanence 	Identifiant et mot de passe France Connect (si existant) Sinon : Numéro Fiscal (13 chiffres) Mot de passe (de l'espace personnel en ligne) Carte bancaire Relevé d'identité bancaire		
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Création d'un compte <input type="checkbox"/> Démarches carte grise <input type="checkbox"/> Déclaration changement d'adresse carte grise <input type="checkbox"/> Pré-demande carte d'identité <input type="checkbox"/> Pré-demande passeport <input type="checkbox"/> Déclaration Perte/vol <input type="checkbox"/> Démarches permis de conduire 	Pour un papier d'identité Photo d'identité récente Justificatif de domicile (- 6 mois) Ancienne carte d'identité État civil de ses parents	Pour un permis de conduire Photo d'identité récente Carte d'identité Justificatif de domicile (- 6 mois) Ancien permis de conduire	Pour un véhicule Carte d'identité Certificat d'immatriculation Certificat de cession Ancienne carte grise barrée Justificatif de domicile (-6 mois) Carte bancaire
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Demande de casier judiciaire <input type="checkbox"/> Déclaration fraude carte bancaire en ligne <input type="checkbox"/> Procuration en ligne <input type="checkbox"/> Prise de Rdv avec un conseiller et/ou orientation 	Identifiant et mot de passe France Connect Sinon : Démarche en ligne avec pièce d'identité		

FRANCE RENOV'

Vous le savez, nous sommes tous incités à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans nos logements pour réduire les consommations d'énergie. Cette ambition a du sens au regard du prix toujours plus élevé des énergies mais aussi pour diminuer l'utilisation d'énergies fossiles et notre dépendance.

En 2021, le service national France Rénov' est mis en place pour accompagner gratuitement et en toute indépendance les particuliers. Ce service est rempli par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre (ALEC) sur tout le département.



A qui s'adresser pour des conseils sur les travaux d'économie d'énergie et les énergies renouvelables en toute confiance ?

Un service public d'information gratuit est en place depuis plusieurs années à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre. L'ALEC est une association composée de collectivités, des chambres consulaires et des deux Pays nivernais.

Elle est l'un des 450 **Espace Conseil France Rénov'** de France et couvre toute la Nièvre.



Ses conseillers vous guident sur les choix de travaux opportuns afin de réaliser des économies d'énergie et si vous souhaitez installer des énergies renouvelables.

- Ils vous renseignent sur toutes les aides mobilisables en fonction de vos conditions de ressources.
- Ils vous aident aussi à comprendre vos devis et à établir un plan de financement intégrant les aides.
- Enfin, ils vous guident dans les étapes de votre projet.

Renseignez-vous, ce service est **gratuit** (soutenu par la Région et l'Etat), en appelant au **03 86 38 22 21** ou via infoenergie@alec-nievre.org



Les conseillers renseignent par téléphone, en rendez-vous et lors de **permanences** mensuelles à Cosne, Château Chinon, Luzy, Decize, Clamecy, Corbigny, ou dans les locaux de l'Agence.

Nous trouver :
Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre
13 avenue Pierre Bérégovoy
58000 NEVERS

Pour en savoir plus sur l'ALEC www.alec-nievre.org

Parlez-en autour de vous.

// Attention au démarchage : aucune collectivité, aucun service public ne démarché //

Les soutiens de l'ALEC de la Nièvre :



LA FIBRE CHEZ VOUS



» PLUS RAPIDE QU'ELON MUSK, LA FIBRE EST ARRIVÉE SUR MARS... SUR-ALLIER



Le 25 novembre 2022, la mairie de Mars-sur-Allier, en partenariat avec Nièvre Numérique, annonçait officiellement l'arrivée de la fibre optique à la population municipale lors d'une réunion publique dédiée. Monsieur Jean Deleume, Maire de Mars-sur-Allier, avait ouvert l'événement avec engouement, soulignant l'importance de la disponibilité de la fibre sur sa commune.

Monsieur Jean-Dimas Malot, Directeur de Nièvre Numérique, lui a remis la plaque "commune fibrée". L'équipe de Nièvre Numérique a ensuite effectué un point d'étape sur le déploiement nivernais, sur ses enjeux, suivi d'une discussion ouverte avec le public pour répondre à ses questions sur la fibre, le raccordement jusqu'au domicile, l'entretien du réseau, les personnes à contacter, ...



» ET DEPUIS QUE LA FIBRE EST DISPONIBLE SUR LA COMMUNE ?



100 % de la commune de Mars-sur-Allier est éligible à la fibre soit 176 logements.



38 % des foyers de Mars-sur-Allier se sont raccordés à la fibre soit 66 logements.

free **orange** **SFR** proposent des offres fibre aux habitants de Mars-sur-Allier.



» POUR PLUS D'INFORMATIONS

☎ 09 71 00 75 95

✉ info@nievrenumerique.fr



COMMENT VA SE PASSER MON RACCORDEMENT ?

1



Je souscris en amont
auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet

UNE OFFRE FIBRE

2

Je fixe
UN RENDEZ-VOUS
avec un technicien

Je devrai me rendre disponible !



3



J'anticipe la venue du technicien en faisant
QUELQUES VÉRIFICATIONS

Plus d'informations sur nievrenumerique.fr



4

Lors du rendez-vous, le technicien procédera au
RACCORDEMENT
de mon logement



5



Depuis le domaine public, il acheminera
LE CÂBLE FIBRE
jusqu'à mon logement
en suivant le réseau téléphonique existant

6

À l'intérieur de mon logement, il installera
UNE PRISE OPTIQUE

Son emplacement ne doit pas m'être imposé !



7



Je branche mes équipements et je profite de

**MA CONNEXION
INTERNET**

©Nièvre Numérique - Décembre 2023 - Données à l'échelle de la commune



RÉUNION CITOYENNE D'ÉCHANGES

Après le succès rencontré l'an dernier lors de notre première réunion citoyenne, nous avons récidivé le 2 juin dernier avec moins de succès en termes d'audience.

En effet, seulement une quinzaine d'administrés, contre plus du double l'année précédente, avait fait le déplacement.

Et pourtant le sujet avait de quoi intéresser un grand nombre de Marciens puisqu'il s'agissait des budgets et des impôts de la commune.

Après le mot d'accueil de M. Le Maire Jean DELEUME, et une présentation des élus présents à la soirée, celle-ci a débuté vers 18h45.

Les débats et échanges, animés par Thierry FAVARCQ, 1er adjoint délégué aux finances, ainsi que Laurent CIRETTE, élu responsable de la communication, ont été de qualité avec les présents.

Il a été question de finances bien évidemment mais les Marciens ont pu également poser toutes les questions qui leur tenaient à cœur et ainsi aborder des thèmes variés tels que l'éclairage public, les travaux de l'église, la réparation de la passerelle du sentier des cigognes. Mais aussi des travaux de défense incendie, le fleurissement du village et les vergers conservatoires. Ou encore du budget global de la commune, des impôts, des autorisations de construire/rénovation/agrandissement...

Certaines idées ont été reprises en Conseil Municipal la semaine suivante pour discussion et approbation comme notamment l'étude de la pose de bancs sur le chemin de la rivière ou à proximité du cimetière, ainsi qu'une table pour déjeuner près du verger conservatoire.

Pour ne rater aucune information importante concernant la commune
N'hésitez pas à télécharger l'application PanneauPocket.



FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES DÉJÀ **145 à suivre les actualités de LA COMMUNE sur PanneauPocket !**

A titre indicatif, cela représente presque **la moitié** des habitants de la communes

- 100% gratuit**
- 100% anonyme**
- 0% publicité**

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir". Ensuite retrouvez votre commune grâce au moteur de recherche. Mais aussi les informations de la CCLA, de la gendarmerie ou des communes alentours.
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le **♥** à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

RENDEZ-VOUS CHEZ VOUS

Mais que s'est-il passé le mardi 3 juin 2023 dans notre commune...

Trois individus rôdent dans le village. L'un est affublé d'une perche avec un drôle de machin au bout, un second est équipé d'une caméra et filme, filme, filme... tout le temps.

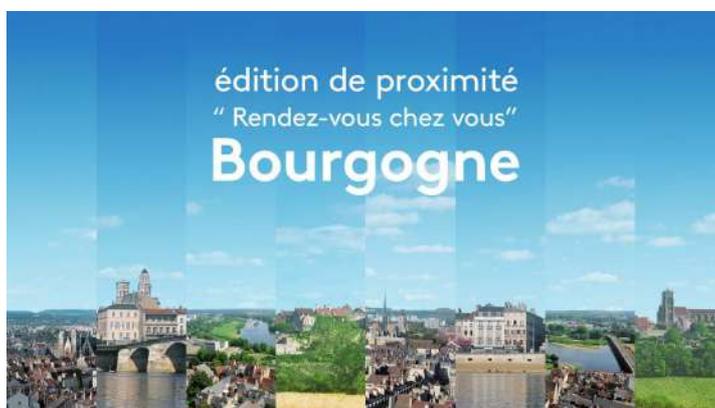
"J'ai vu des gens rôder autour de l'église" nous indique une administrée.

Un autre Marcien nous informe avoir vu une voiture grise marquée France 3 tourner dans le village. "Ils enquêtent sur une disparition ou des cambriolages en milieu rural, à mon avis".

"C'est un coup des russes...", lance un de nos anciens du village.

Trêves de plaisanterie, quelques appels plus tard en Mairie et des publications sur PanneauPocket et Facebook rassurent tout le monde.

En effet Sébastien Kerroux, reporter France 3 a "ciblé" notre commune pour son reportage hebdomadaire, l'émission "Rendez-vous chez Vous" sur France 3 Bourgogne diffusée à 11h50 et 18h50. "Ciblé" car il y a quelques années, il lançait une fléchette sur une carte de la région et il se rendait sur place les jours suivants, nous expliquera-t-il en arrivant. Aujourd'hui, après des centaines d'émissions, il cherche les villes et villages encore non visités et s'attache à se renseigner sur quoi faire son reportage pour apporter un nouvel éclairage, riche et le plus proche possible de la réalité, de l'endroit choisi.



A la demande de l'équipe de reportage, rendez-vous a donc été pris avec trois administrés de notre commune pour la découvrir à travers les explications de Mme Corinne THONIER, de M. Thierry FAVARCQ et de la famille PIERRE (dans l'ordre d'apparition à l'écran) dans le plus grand secret.

Accueilli en mairie, par le premier édile Jean DELEUME, notre secrétaire de mairie et deux conseillers, le reportage commence en milieu de matinée avec l'explication de l'histoire de notre église Marcienne (dépendante de l'abbaye de Cluny) par Corinne THONIER. Les prises sont multiples car en extérieur, et appréhender un tournage pour la première fois n'est pas évident. Sébastien, en excellent professionnel, sait mettre à l'aise les interviewés et Corinne devient intarissable sur l'histoire de notre commune.

RENDEZ-VOUS CHEZ VOUS

Le déjeuner est pris en Mairie où des discussions sérieuses laissent place à des choses plus légères avec une interrogation qui taraude notre reporter depuis son arrivée...

”Est-ce vous les fameux Martiens?”... “Avez-vous vu des petits êtres verts ou des soucoupes?” et s’ensuit un petit rappel sur une drôle de blague orchestrée par notre ancien Maire et agriculteur M. Jean GESQUIERE au lieu-dit Céline en août 1977 (article de presse en fin d’article). Puis le sérieux reprend ainsi que le tournage, direction chemin du Champ Pagenot à la rencontre d’un autre Marcien (et non martien) Thierry, amateur de vieilles voitures et de phonographes.



En chemin, une discussion avec le preneur de son et le cameraman nous apprend qu’ils sont intermittents du spectacle. Ils travaillent au contrat avec France 3, qui les sollicite pour tourner avec Sébastien à travers toute la région Bourgogne-Franche-Comté. Aujourd’hui à **Mars-sur-Allier**, demain au Château de Passy-les-Tours et la semaine suivante à côté de Besançon ou de Chalon...

Début d’après-midi, il fait très chaud, le tournage devient plus technique sous la chaleur notamment pour la prise d’images en plein soleil. Même si le matériel est de très haute qualité et professionnel, il devient aussi plus lourd à porter. Certaines prises de vues demandent agilité et souplesse, caméra en main.

Les batteries s’enchaînent pour alimenter la caméra qui demande beaucoup d’énergie.

Après 1h30 d’interview, Thierry emmène toute l’équipe au Château d’Oliveau chez Etienne PIERRE en 2CV pour la découverte de cette famille installée récemment et qui propose des chambres d’hôtes.



En moyenne, 1h30 à 2 heures de tournage donnent 2 à 3 minutes de reportage monté. Montage effectué le soir même par Sébastien soit à l’hôtel soit au siège régional de France 3.

La diffusion de l’émission d’une durée de 6/6mn30 maximum, est prévue environ 10 jours plus tard, ce sera le vendredi 16 juin avec 2 parutions juste avant le journal régional de midi et 19H.

Vous pouvez retrouver le reportage sur notre page Facebook dans une publication datant du vendredi 16 juin 2023 mais aussi sur YouTube via le lien suivant : <https://youtu.be/3ut3Nomr5o>

Retrouvez également les infos sur les chambres d’hôtes au Château D’Oliveau sur toutes les plateformes habituelles (TripAdvisor, Hôtelmix, Vivaweek,...).

DES MARTIENS SUR MARS ?

Les souvenirs d'été 1977, à Mars-sur-Allier.

C'était encore l'époque où presque tout phénomène détecté dans le ciel était décrit comme ayant une forme de soucoupe plus ou moins volante.

A Mars-sur-Allier, vers le 20 août 1977, agriculteur de son état, Jean GESQUIERE est témoin d'un phénomène qui a provoqué l'émoi des Marciens.

Ce témoin, ancien Maire de la commune de 1995 à 2008, décédé en 2021, avait livré la vérité au Journal du Centre en 2012 lorsque des cercles étranges récemment découverts, dans un champ de blé, à Biches, près de Châtillon-en-Bazois, ont non seulement attisé la curiosité, mais réveillé aussi les souvenirs.

Jean GESQUIERE depuis le hameau de Celine d'où une famille a vu des arabesques de lumière dans le ciel, montre le lieu de la manifestation soi-disant extra-terrestre. En ce jour d'août 1977 la découverte d'une large trace, comme une brûlure, dans une haie et des ronds, comme également brûlés, à côté dans l'herbe du pré avait provoqué l'émoi dans le village. Comme des traces d'engin arachnéen... venu se poser-là?!

Jean Gesquière expliquera: « La trace dans la haie correspondait au débroussaillant que j'y avais dispersé. Les ronds, plus petits, dans le pré, ont été occasionnés par l'urine des vaches. »

Quant aux lumières dans le ciel? « Avec des amis, après une soirée un peu arrosée, certains ont pris les voitures pour faire une course, en rond dans notre cour de ferme. Elle était alors fortement bosselée. D'où ces traits de lumière des phares de 2 CV, d'Ami 6 et de GS aux suspensions très généreuses, allant du sol au faite des arbres?! »

Bref aucune rencontre du 3ème type, aucun martien parmi les Marciens...



BIBLIOTHÈQUE, ÉCRITURE, LECTURE



Le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Loire et Allier a été inauguré officiellement le samedi 23 septembre à l'agropole du Marault en présence des élus locaux et départementaux, des personnels et bénévoles des bibliothèques mais aussi des habitants du territoire. Ce projet a été porté par la commission Culture et Communication de la CCLA présidée par Thierry FAVARCQ.

Les équipes des 6 bibliothèques s'étaient mobilisées pour faire des démonstrations des actions proposées dans les bibliothèques du réseau : espace bébé lecteurs, atelier origami, jeux de société, jeux vidéo, livres et cartes Pop-up, livres pour publics spécifiques("dys" et gros caractères), exposition photo.

Le public présent a pu visionner un film réalisé par Stéphane Vallé de Nièvre Numérique où les acteurs principaux sont les salariés et bénévoles du réseau.

La soirée s'est clôturée par le spectacle Anoki du théâtre du Risorius puis par un moment convivial.

Au 15 novembre 2023, ce sont 1.003 personnes inscrites dans notre réseau dont 53 habitants de Mars-sur-Allier.

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles de la bibliothèque de Mars. Alice, Françoise, Sandrine et Stéphanie vous accueillent tous **les samedis de 10h à 12h** à la bibliothèque située dans les locaux de la mairie. Nous les remercions pour leur dévouement.



BIBLIOTHÈQUE, ÉCRITURE, LECTURE

Tous les premiers lundis du mois, le Relais Petite Enfance animé par Fabienne Parra-Nolibois du Centre Social de Magny-Cours, se rend dans une des quatre bibliothèques du réseau partenaire.



Lundi 13 novembre, six bouts de choux accompagnés de trois assistantes maternelles sont venus à la bibliothèque de Mars pour écouter des albums sur le thème de l'automne. Un beau moment d'échange et de partage mais aussi de découverte de notre belle bibliothèque.

Si vous êtes intéressés pour découvrir le Relais Petite Enfance, lieu de rencontre, d'échange, d'écoute, d'informations, d'animations, au service des assistants maternels, des jeunes enfants et des parents, vous pouvez contacter Fabienne Parra-Nolibois au Centre Social de Magny-Cours au 03.86.21.29.10 ou c.s.magny-cours@wanadoo.fr



“Quand vas-tu enfin arrêter de sucer cette tétine ?” demande Maman. *“Jamais !”* répond Nina.

Tous les enfants présents dans le public étaient béats et captivés par les propos de la conteuse musicienne et de son acolyte et ... les adultes aussi !

La conteuse musicienne entame son histoire, tirée de l'album pour enfants *La tétine de Nina*, munie d'une petite poupée à l'effigie du personnage principal du livre, et l'histoire prend vie sous nos yeux et dans nos oreilles.

La lecture mise en scène était entrecoupée d'interludes musicaux : la conteuse tantôt narratrice, tantôt flûtiste, était accompagnée par son collègue au clavier.

Le *Duo Fantasia*, composé de Claudine Bonodot-Martin & Gilles Martin, a réalisé ce beau moment de partage dans le cadre de notre bibliothèque marciennaise, le 10 juin dernier.

Bien qu'il s'agisse d'une prestation adressée au jeune public, le spectacle a également ravi les plus grands. *“C'est vraiment chouette de vivre un tel moment à Mars !”* se réjouit une adulte, *“d'une grande qualité musicale”*, précise une autre.

Seul bémol : le faible nombre d'enfants qui ont été accompagnés par leurs parents alors que ce temps suspendu était si simple, si proche et si gratuit !

Bref, n'hésitez pas ! Vous risquez quoi ?

BIBLIOTHÈQUE, ÉCRITURE, LECTURE



Le saviez-vous ?

Avez-vous déjà essayé de jouer avec les mots ? En voiture avec les enfants, à l'apéro avec des amis, sans prétention avec des collègues, tout seul avec un livre... Qu'il s'agisse de mots fléchés, de devinettes et charades, de jeux de mots, les occasions sont nombreuses et tellement variées.

Samedi 30 septembre, dans les locaux de la mairie, avait lieu pour la première fois un jeu d'un genre nouveau à Mars : l'atelier d'écriture. Si le nom peut paraître un peu scolaire, il n'en est rien. Mme Caroline DEBY, notre encadrante, nous a proposé gratuitement deux heures de jeux joyeux !

Cela se fait avec pas grand chose d'autre que de la bonne humeur et, en option facultative, un stylo et une feuille pour écrire.

C'est plein de bénéfiques, on se détend, on rigole, on travaille un peu les méninges, l'imagination, et surtout, on joue beaucoup ; bref c'est bon à tout âge.

J'ai testé, et approuvé ! Ne ratez pas la prochaine édition !

HORAIRES D'OUVERTURE						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Chevenon	-	16h - 18h	14h30 - 16h30	-	16h - 18h	-
Magny-Cours	-	-	14h - 17h	-	-	9h - 12h
Mars-sur-Allier	-	-	-	-	-	10h - 12h
Saint-Eloi	-	9h30 - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h - 18h30	9h30 - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h - 18h30	9h30 - 12h
Saint-Parize-le-Châtel	-	15h - 18h	14h30 - 17h30	-	15h - 19h	10h - 12h
Sauvigny-les-Bois	-	-	14h30 - 16h30 1 mercredi sur 2	-	14h - 16h	-

LE COMICE AGRICOLE 2023

Le Comice Agricole du Canton de Saint-Pierre-le-Moutier : Célébration de l'Agriculture Nivernaise

Au Sud du département de la Nièvre, le canton de Saint-Pierre-le-Moutier abrite tous les 7 ans un événement majeur qui réunit agriculteurs, éleveurs et passionnés du monde rural : le Comice Agricole. Cet événement, riche en traditions et en valeurs, représente une occasion unique de célébrer l'agriculture locale et de mettre en lumière le savoir-faire des acteurs du secteur.

Une Tradition Ancrée dans l'Histoire

Le Comice Agricole du canton de Saint-Pierre-le-Moutier trouve ses racines dans une longue tradition agricole qui a façonné la vie de cette communauté. Chaque année, il rassemble la population locale autour de la fierté de son patrimoine agricole et de la vitalité de ses terres. C'est l'occasion pour les agriculteurs de présenter le fruit de leur travail et de participer au concours de labour en partageant leur passion avec le grand public. Chaque édition du Comice Agricole est une invitation à découvrir et à apprécier la richesse de la vie agricole locale.

Un Spectacle de la Ruralité

Le Comice Agricole est bien plus qu'une simple exposition agricole. C'est un véritable spectacle de la ruralité, où se mêlent savoir-faire traditionnel et innovation moderne. Les visiteurs peuvent admirer une grande variété d'animaux, des races locales emblématiques aux espèces plus exotiques. Les concours d'élevage sont l'occasion pour les éleveurs de démontrer la qualité exceptionnelle de leurs bêtes, tout en contribuant à préserver les races traditionnelles.

Des Animations pour Tous les Goûts

Au-delà des expositions et des concours, le Comice Agricole propose une variété d'animations pour divertir petits et grands. Des démonstrations de matériel agricole dernier cri aux spectacles animaliers en passant par les ateliers pédagogiques, l'événement offre une expérience complète pour tous les amateurs de vie rurale. Les plus jeunes peuvent également profiter de manèges, de jeux et de rencontres avec les animaux de la ferme.

Un Événement qui Rassemble la Communauté

Le Comice Agricole du canton de Saint-Pierre-le-Moutier, comme tous les comices de France, joue un rôle essentiel dans le renforcement du lien social. Il offre aux habitants l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager des moments conviviaux. Au-delà de sa dimension agricole, l'événement contribue à tisser des liens forts entre les différents acteurs de la région. C'est une célébration de la passion, du travail acharné et de l'héritage rural.



LE COMICE AGRICOLE 2023



Le 13 mai dernier s'est tenu à la salle des fêtes de St Pierre Le Moutier, l'élection et le bal de la Reine du Comice de notre canton.

Une belle soirée au cours de laquelle le jury a eu fort à faire pour départager les 10 candidates venues de toutes les communes du canton de St Pierre Le Moutier.

Ce jury, composé de 5 jurés de droit et de 4 personnes tirées au sort dans le public, a eu la lourde et difficile tâche de désigner la Reine et ses deux dauphines.

Des planches apéritives proposées par La Maison Godignon, boucher, charcutier, traiteur à St Pierre Le Moutier et les boissons vendues par les bénévoles du Comice ont agrémenté la soirée entrecoupée de défilés des prétendantes, qui ont également répondu à de nombreuses questions sur leur parcours scolaire/professionnel et le pourquoi de s'être présenté à cette élection. Il a fallu les départager sur leur tenues, leur prestance et leur talent d'élocution en public.

Le suspens a pris fin autour de minuit avec la victoire de Justine DUBUISSON, représentant Langeron, élue Reine du Comice 2023. Lilou LUSSIER de Mars Sur Allier a été élue première dauphine. Mathilde VACHER de Livry prend la place de deuxième dauphine.

LE COMICE AGRICOLE 2023

Parmi 10 jeunes filles âgées de 16 à 24 ans, Lilou Lussier accompagnée de nombreux supporters parmi sa famille et ses amis mais aussi, M. Le Maire Jean Deleume, les adjoints de Mars sur Allier Thierry FAVARCQ et David PETIT ainsi que Baptiste BOULON, président du Comité des Fêtes, a réalisé une superbe prestation en défendant très haut les couleurs de notre commune, la menant à la place de première dauphine de la Reine du Canton. Félicitations à elle.



La soirée s'est poursuivie, après la remise de cadeaux offerts par les commerçants du secteur, par un bal jusqu'à tard dans la nuit.



Mathilde VACHER, Deuxième Dauphine
Justine DUBUISSON, Reine du Comice
Lilou LUSSIER, Première Dauphine



Lilou LUSSIER

LE COMICE AGRICOLE 2023

Le samedi 19 août, des démonstrations et concours de labour, des démonstrations de tonte de brebis et de travail avec des chiens de berger ainsi que des expositions de matériels et d'animaux ont eu lieu à Marcigny.

Cris CIVADE dont l'exploitation agricole se trouve sur notre commune Route du Veudre a été l'un des coorganisateur de cette partie très réussie et appréciée du Comice. Félicitations à lui. On a pu profiter également d'un marché du terroir pour découvrir les spécialités de la région agrémenté d'une buvette et d'un espace de restauration.



La journée s'est terminée au Marault, avec plus de 400 personnes venues passer une soirée inoubliable au repas-spectacle sur le thème du Brésil. Quelques Marciens avaient fait le déplacement pour participer à cette belle soirée, accompagnés de notre Première Dauphine Lilou.



LE COMICE AGRICOLE 2023

Le dimanche 20 août, le centre-ville de Saint-Pierre-le-Moûtier a assisté au défilé des chars de toutes les communes du canton de St Pierre Le Moutier : de Livry avec son saloon Far West à Langeron en passant par Chantenay Saint Imbert et Mars sur Allier avec son Taureau.



Samedi 30 septembre 2023, dernier acte avec le spectacle et l'élection de la Reine des Reines des Comices agricoles de la Nièvre.

Justine, Lilou et Mathilde, nos trois ambassadrices de charme du canton ont eu la lourde tâche de représenter notre territoire. Elles étaient 9 à espérer le titre convoité lors de ce dîner dansant. Ensuite le moment des votes, à bulletins secrets, qui étaient associés aux tickets d'entrées est arrivé vers 23h30. Enfin, les résultats sont annoncés par les officiels vers 1h du matin.

Lise Boulenger, reine du Comice de Château-Chinon 2023 a été élue reine des Comices de la Nièvre 2023 au Centre Expo de Nevers.

Félicitations également à Justine Dubuisson, première dauphine et Lilou Lussier, deuxième dauphine, toutes les deux reines et première dauphine du Comice de Saint-Pierre le Moutier.

L'équipe municipale de Mars Sur Allier souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles Marciens/Marciennes, le Président du Comice Agricole de St Pierre Le Moutier, Didier Menez et toute son équipe de bénévoles, les équipes municipales du canton, les personnels municipaux, les jeunes filles qui se sont présentées à l'élection de la reine du Comice, à Justine, Lilou et Mathilde pour leur formidable parcours, les commerçants et les agriculteurs du canton pour leur temps donné à l'organisation de cette magnifique manifestation.

LE COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'Assemblée Générale du 12 mai 2023, le Comité des Fêtes s'est doté d'un nouveau bureau.



De gauche à droite, David PETIT, Trésorier, Mélanie RAGOUEAU, Secrétaire, Baptiste BOULON, Président et Olivier TRÉMEAU, Vice-président.



Le 29 avril, malgré une matinée un peu fraîche, de nombreux exposants ont participé à la première brocante de l'année. Aux fourneaux, Olivier et Sylvain ont régalé les visiteurs.



LE COMITÉ DES FÊTES



Le 27 mai, une soirée de confection de fleurs en papier pour le char du Comice Agricole a réuni les bénévoles du Comité ainsi que quelques marciens.

Le 24 juin, les membres du Comité ont donné rendez-vous à la population pour le traditionnel méchoui. Cette année encore, il aura été un franc succès. De l'avis de tous, le mouton était parfait. La bonne ambiance s'est prolongée tard dans la soirée.



L'équipe de cuisson surveille les moutons.



La table est prête pour accueillir près de 150 convives



Christian SCHLEICK a été l'heureux gagnant de la tombola.

LE COMITÉ DES FÊTES

Après la trêve estivale, nous nous sommes à nouveau donné rendez-vous le 16 septembre pour la deuxième brocante de l'année.



L'ambiance était beaucoup plus concentrée le 21 octobre lors du concours de belote organisé par le Comité. Une quinzaine d'équipes ont pu en découdre dans la bonne humeur.



Le 18 novembre, la salle des fêtes était juste assez grande pour accueillir les amateurs de choucroute.



LE COMITÉ DES FÊTES

Calendrier des manifestations de 2024.

Samedi 17 février : Défilé costumé dans les rues de Mars.

Samedi 30 mars : Chasse aux œufs de Pâques au château de Vallière.

Samedi 4 mai : Brocante de printemps aux abords de la mairie.

Samedi 29 juin : Méchoui.

Samedi 28 septembre : Brocante d'automne aux abords de la mairie.

Samedi 19 octobre : Concours de belote salle Georges Léger.

Samedi 23 novembre : Soirée choucroute salle Georges Léger.

Samedi 7 décembre : Arbre de Noël des enfants.

Dimanche 8 décembre : Repas des aînés salle Georges Léger.

Le bureau et les membres bénévoles du Comité des Fêtes de Mars S/Allier souhaitent vous remercier pour votre participation aux manifestations qu'il organise tout au long de l'année.

Seule association du village, nous avons besoin de tous pour que Mars reste une commune dynamique où il fait bon vivre. Nous accueillons toutes les bonnes volontés, nous sommes prêts à accepter un œil nouveau, une manière différente de faire.

Si vous avez un peu de temps, des idées, la fibre bénévole, l'envie de vous investir dans la vie festive du village.

REJOIGNEZ-NOUS!!!

Prenez contact avec un membre du bureau ou un bénévole!

Pour ne rater aucune info, abonnez-vous à la page Facebook du Comité.

<https://www.facebook.com/comitedesfetesdemarssurallier>

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Après une arrivée rocambolesque, le Père Noël, très attendu par les nombreux petits marciens, a pris le temps de glisser un petit mot à l'oreille de chacun. Tous étaient là bien sûr pour recevoir le cadeau tant attendu. Cet après-midi s'est terminé par un goûter très réconfortant.



Le lendemain de l'arbre de Noël des enfants, le traditionnel repas des aînés a rassemblé environ 25 convives. Le Père Noël de retour sur Mars a offert un petit cadeau à chacun, avant que les invités passent à table pour un repas copieux et convivial.

Pour que personne ne soit oublié, quelques jours plus tard, M. le Maire accompagné de ses deux adjoints s'est rendu à l'EHPAD des Feuillantines pour remettre un colis de Noël à Mme Marguerite LÉGER, M. Raymond DARLY et Raymonde RIVIERE, absente sur cette photo.

LA RECETTE DE TATIE DANY

Voici une recette que nous propose Mme DELEUME. Une recette simple, de saison, économique et délicieuse.

Le pâté aux pommes de terre Bourbonnais

Ce pâté est né dans la campagne Bourbonnaise entre Target et Voussac dans l'Allier vers 1789. Ce plat remplaçait le poisson le vendredi.

Ingrédients pour 6 personnes:

- 1.5 kg de pommes de terre
- 500g de pâte brisée ou feuilletée, ou deux rouleaux du commerce
- 40cl de crème
- 1 jaune d'œuf
- 2 grosses échalotes
- Sel, poivre
- Beurre pour le moule
- 1 tourtière



1-Préchauffer votre four à 210° ou Thermostat 7.

Pendant ce temps, éplucher les pommes de terre.

Laver et sécher les pommes de terre.

Les couper en rondelles dans un saladier ou une jatte.

Eplucher et ciseler très finement les échalotes.

2- Incorporer les échalotes aux pommes de terre.

Saler, poivrer.

Bien mélanger le tout.

Beurrer et fariner la tourtière ou étaler une feuille de papier sulfurisé.

Découper la pâte à la taille de la tourtière.



LA RECETTE DE TATIE DANY



3- Disposer une première pâte au fond de la tourtière.

Étaler le mélange pomme de terre échalotes sur la pâte.

Mettre quelques noix de beurre sur le mélange.

Recouvrir de la deuxième pâte.



4- Rabattre les bords des deux pâtes et les souder.

Pratiquer une cheminée au centre d'environ 5cm pour laisser la vapeur s'échapper.

Badigeonner le dessus avec le jaune d'œuf battu.

Enfourner et laisser cuire 1H à 210°.



5- Sortir le pâté du four.

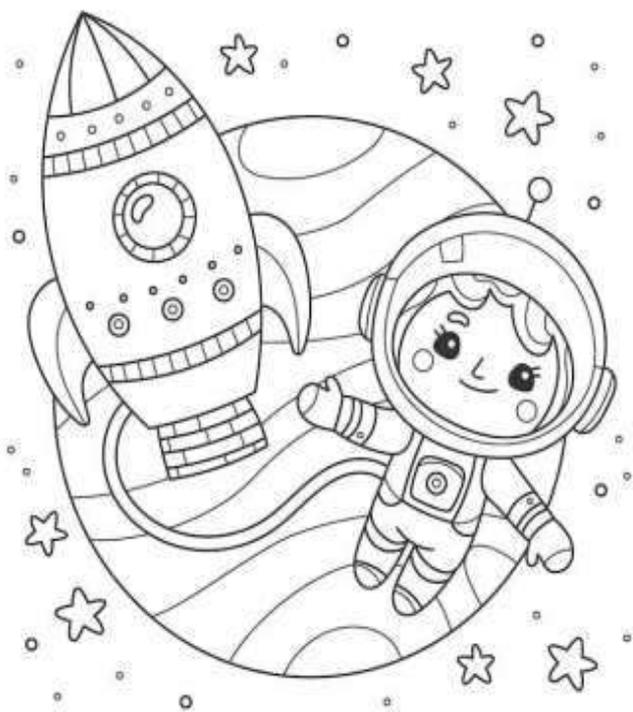
Décalotter le dessus du pâté sans briser la pâte.

Étaler la crème sur les pommes de terre. Remettre le dessus du pâté.

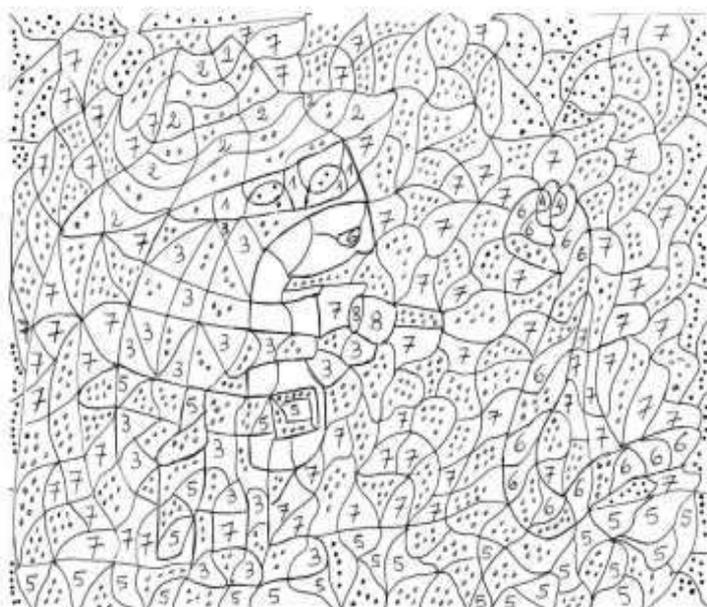
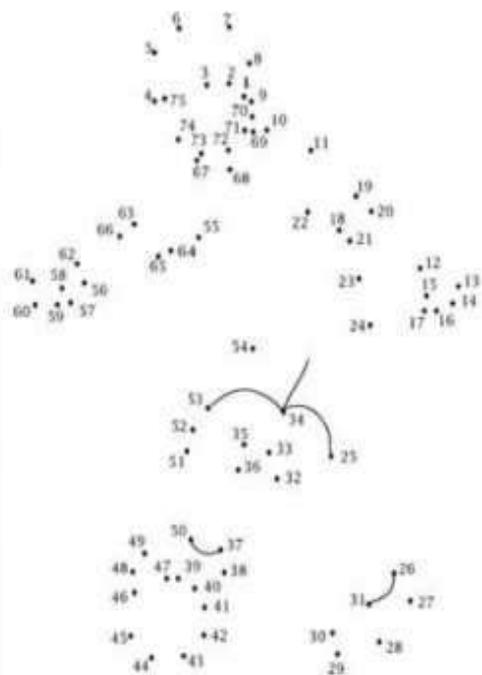
Déguster, chaud ou froid, en entrée ou en accompagnement.



LE COIN DES ENFANTS



Retrouve les 7 différences qui se sont cachées entre ces 2 images



Coloriage magique

1 noir 2 vert 3 orange 5 marron 6 rose 7 jaune 8 gris

LE CENTRE SOCIAL



Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Tél : 03.86.37.20.58
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr



Dates ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des vacances scolaires

Hiver

Lundi 19 février au vendredi 2 mars

Printemps

Lundi 15 avril au vendredi 26 avril

Été

Lundi 8 juillet au vendredi 2 août

Lundi 26 août au vendredi 30 août

Toussaint

Lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre

Une fresque magnifique

Juste avant les vacances d'été, les jeunes du territoire ont réalisé une fresque sur le mur (13 mètres sur 1,30 mètre) de la petite crèche nouvellement appelée « Les p'tites abeilles » par un vote de la population.

Ce projet rendu possible grâce aux financements de la Mutualité Sociale Agricole et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre a été mené grâce aux conseils avisés de Damien Tissier alias Keusty aidé par Virginie animatrice du secteur adolescents. La réalisation a été inaugurée en présence de nombreux élus, de parents, des professionnels de l'Espace Petite Enfance en marge de la signature de la convention Grandir en Milieu Rural entre la Communauté de communes et la Mutualité Sociale Agricole début juillet.



Permanence Direction Générale des Finances Publiques

Madame Descamps, contrôleuse de la Direction Générale des Finances Publiques de la Nièvre est présente les jeudis de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h30 à l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais pour répondre à toutes vos questions.



Retrouvez toute l'actualité et toutes les informations de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais sur le site Internet csi-stpierre.fr et sur notre page Facebook



Site Internet : www.csi-stpierre.fr - Facebook : Centre Social - Espace Socio Culturel du Sud Nivernais

LE CENTRE SOCIAL

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)



L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais a organisé à Saint Pierre le Moûtier une session générale de Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en février pour 22 jeunes issus du territoire. Cette première étape de 8 jours validée par tous a permis de développer les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur stagiaire. Deux autres étapes de 14 jours et 5 jours sont en cours pour obtenir le diplôme.

Projets Adolescents pour les communes et les personnes âgées

Au cours du mois de juillet, 23 adolescents se sont investis avec les animateurs Virginie et William pour effectuer des travaux soit pour les communes, soit pour les personnes âgées qui les ont sollicités. Véritables moments de partages, les matinées créent du lien entre les générations et apportent un peu de joie aux personnes souvent isolées.



Animations Santé en partenariat avec Groupama



L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais en partenariat avec l'agence Groupama de Saint Pierre le Moûtier ont proposé à plusieurs reprises dans l'année des animations santé en faveur des habitants du territoire. Une formation "gestes qui sauvent" a rassemblé une dizaine de personnes sur un créneau de deux heures et un après midi dépistage de la glycémie, contrôle de la vue et présentation de la téléconsultation Quare s'est fait en présence d'une vingtaine de participants. Un instant de convivialité est offert pour conclure ces temps



Site Internet : www.csi-stpierre.fr - Facebook : Centre Social - Espace Socio Culturel du Sud Nivernais

L'OFFICE DU TOURISME

L'Office de Tourisme Hors les Murs

A la suite des préconisations de Nièvre Attractive, l'un des objectifs de l'Office de Tourisme, cette année, était d'être au plus près des flux de touristes en développant l'opération « Office Hors les Murs ».

Du 22 avril au 09 septembre, nous avons participé à 22 manifestations telles que les portes ouvertes du Château de Villars le 24 juin, la fête de la Saint-Laurent à Azy-le-Vif le 05 août, ou encore les deux comices agricoles de Saint-Pierre-le-Moûtier (19 août) et de Nevers Magny-Cours (09 septembre).

Nous avons également présenté les richesses de nos territoires sur des sites emblématiques (Zébulleparc, station Avia et Camping le Panama) et auprès des habitants sur les marchés de Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Parize-le-Châtel et Chantenay-Saint-Imbert.

Lors de ces événements, nous avons pu rencontrer des touristes et habitants particulièrement réceptifs et intéressés par le patrimoine naturel, historique et humain de nos territoires. Les échanges se sont révélés riches en découverte et partage et nous ont permis de comprendre les attentes et besoins des touristes locaux et nationaux, grâce notamment à la mise en place de statistiques et d'enquête de satisfaction.

Fort de ces moments d'échange, l'Office de Tourisme aura à cœur de poursuivre cette opération durant la belle saison de 2024.



Présentation de la nouvelle carte touristique de l'Office du Tourisme au Zébulleparc de Chevenon.

L'OFFICE DU TOURISME

Les animations de l'Office de Tourisme

Cet été, l'Office de Tourisme a renouvelé son programme d'animations, afin de révéler aux touristes et locaux les pépites historiques, artisanales et gastronomiques de nos territoires.

Du 12 juillet au 07 octobre, 8 sites ont pu être visités : le Château de Chevenon, le Château de Villars, le Domaine Bois Bourbon, le Domaine de la Perrine, la Ferme du Creuset, la Forge du Ginkgo, le Moulin Les Éventées et le Parcours de Mémoire de la présence américaine.

Ces animations ont remporté un vif succès, avec un total de 217 visiteurs. Cet engouement révèle l'envie des touristes de partager des moments uniques avec les ambassadeurs de nos territoires.



Visite du château de Chevenon durant nos animations.

Poursuite de la Mission d'Accompagnement de Nièvre Attractive

Afin de poursuivre sa mission de valorisation et de diffusion de nos territoires, en 2024, l'Office de Tourisme prévoit de renouveler son site internet, sa charte graphique et signature.

Comme pour notre carte touristique, nous prôtons le local en faisant confiance à une agence de communication installée sur nos territoires.

Pour plus d'informations :

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

LE SYCTOM



VALORISEZ VOS BIODECHETS



A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire pour toutes les communes (selon la loi AGECE relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020).

Chaque habitant devra ainsi disposer d'une solution individuelle ou collective pour les déchets compostables : collecte en porte à porte, compostage individuel, compostage partagé

Tout l'enjeu de cette obligation consiste à valoriser cette matière vivante que sont les biodéchets et de cesser d'enfouir ou d'incinérer ces déchets afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

L'idée n'est pas nouvelle sur le territoire du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier. En effet, depuis le 1^{er} Décembre 2005, le SYCTOM propose à l'ensemble de la population la collecte des biodéchets en porte à porte.

BILAN 2022 :

438 tonnes de biodéchets
collectées par le SYCTOM
soit ~34 kg par habitant



Nous ne sommes donc pas concernés par cette nouvelle obligation. Il n'y aura donc aucun changement sur notre territoire.

La collecte des biodéchets en porte à porte sera toujours maintenue en 2024.

Pour les foyers disposant d'un emplacement extérieur, vous pouvez également composter tous ou une partie des biodéchets issus de votre maison à l'aide d'un composteur. Vous obtiendrez du compost que vous pourrez utiliser comme amendement organique.

Devenir de vos biodéchets :

Les biodéchets collectés par le SYCTOM sont dirigés vers la plateforme de compostage de Rouy pour y être compostés (plateforme gérée par le SIEEEN).

Le compost ainsi obtenu est distribué gratuitement, chaque mois d'avril, sur les déchetteries du SYCTOM. N'hésitez pas à venir vous servir !



Plateforme de compostage de Rouy

Que faire de vos déchets végétaux ?

Les déchets végétaux issus de votre jardin sont les feuilles, les tontes, les tailles d'arbres, les tailles de rosiers, fleurs ...

Ils peuvent être, soit compostés au fond de votre jardin, soit déposés gratuitement sur l'une des déchetteries du SYCTOM (déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert et de Magny-Cours).

Vous pouvez également utiliser vos déchets végétaux en paillage ou en broyage et profiter de leurs bienfaits. En effet, le paillage permet de réduire la pousse des "mauvaises" herbes, nourrir le sol naturellement, limiter l'évaporation de l'eau du sol et donc l'arrosage, favoriser la biodiversité,...



MEMO TRI des biodéchets



Les épluchures de fruits et légumes



Les restes de repas :
pain, croûtes de fromage, os, arêtes de poissons, ...



Les coquilles en tout genre :
huîtres, moules, coquillages, crustacés, œufs, noix...



Le marc de café, de thé, serviettes en papier, essuie-tout...



Les cartons souillés par la nourriture...



Seuls les sacs compostables possédant le label « OK compost » sont autorisés dans les contenants biodéchets.

Vous pouvez également emballer vos biodéchets dans du papier journal.



LE SYCTOM

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Trions plus JUSTE pour recycler PLUS !



A NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE :

Casseroles, chaussures, couches, essuie-tout, jouets, lingettes, mouchoirs, papier cadeau, papier-peint, piles, produits toxiques, tuyaux, restes de repas, sacs aspirateur, verre, vêtements...



COMPACTÉS MAIS PAS IMBRIQUÉS :

Le saviez-vous ?



COMPACTER OUI !



IMBRIQUER NON !

Vous pouvez compacter les emballages pour gagner de la place ! Mais si vous les imbriquez, arrivés au centre de tri, vos emballages ne pourront pas être recyclés. Les emballages imbriqués les uns dans les autres ne seront pas reconnus au centre de tri. Les capteurs optiques, par exemple, ne vont pas réussir à identifier quelle est la nature du déchet.

Votre geste de tri aura donc été inutile !



Horaires d'ouverture des déchetteries du SYCTOM

	Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert			
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	Fermée		Fermé	
Mardi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	Fermée		Fermée	
Vendredi	Fermée	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h

	Déchetterie de Magny-Cours			
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	Fermée		Fermé	
Mardi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Vendredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h

Fermeture des déchetteries les dimanches et jours fériés



Un doute ? Une question ? Contactez le SYCTOM au 03.86.37.26.99
sycptomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr - www.sycptomsaintpierre.fr



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Syndicat Intercommunal Scolaire de Saint-Pierre-le-Moutier est l'organisateur secondaire des transports scolaires vers les écoles primaires et élémentaires du RPID (Regroupement pédagogique de Saint Pierre le Moutier), le collège « les Allières » et les lycées et collèges de Nevers.

Les 9 communes adhérentes sont : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, St-Parize-le-Châtel, St-Pierre-le-Moutier.

Le siège du syndicat est en Mairie de Mars-sur-Allier depuis 2015.

COORDONNÉES

SIS DE SAINT PIERRE LE MOUTIER

Siège Social : MAIRIE

9 Route de Moiry

58240 MARS-SUR-ALLIER



 : 03-86-58-16-91

Fax : 09-70-60-30-74

s.i.s-destpierre@orange.fr

COMPOSITION DU BUREAU

Président

Thierry FAVARCQ (06-63-84-04-26)

thierry.favarcq@laposte.net

Vice-Présidente

Christine SINNIGER (06-21-16-44-66)

christine.sinniger@orange.fr

Délégués

Azy le Vif : Jean-Pierre COULON et Maëlla GUEGAN

Chantenay Saint Imbert : Véronique HUET et Jérôme FOSSEZ

Langeron : Laëtitia MAQUET et Pascal MARIDOR

Livry : Sandrine HERAULT et Fabrice BARLE

Luthenay-Uxeloup : Nathalie JOUASSIN et Étienne LEVASSEUR

Magny-Cours : Hélène DESSAUNY et Muriel LANG

Mars-sur-Allier : Thierry FAVARCQ et David PETIT

Saint Parize le Châtel : Evelyne BEIGNIER et Annie DUDZIK-SWOROWSKI

Saint Pierre le Moutier : Martine MONNERY et Christine SINNIGER

HORAIRES

Lundi : De 14h00 à 17h00

Mercredi : De 8h00 à 12h00

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions aux transports scolaires se font **UNIQUEMENT SUR INTERNET** sur le site de la Région Bourgogne Franche Comté - <https://www.bourgognefranchecombe.fr> - Transports scolaires – Nièvre
Inscription et suivi de dossier en ligne

Les familles qui ne disposent pas d'accès internet doivent s'adresser **EN PRIORITÉ AU SIÈGE DU SYNDICAT EN MAIRIE DE MARS-SUR-ALLIER** ou à défaut, à la Mairie du domicile. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du syndicat pour tout problème rencontré.

La distribution des fournitures scolaires s'est tenue le **samedi 2 septembre 2023** au **Collège les Allières**.
Ce service est toujours fortement apprécié par les familles.

157 packs ont été distribués.

AU SERVICE DES MARCIENS

<p><u>JM Multi-Services</u> 4, chemin de Chevannes Services à la personne Petits bricolage et jardinage jmmakarof@laposte.net 06-56-72-35-19</p>	<p><u>Ent. Christian DENIS</u> 14 Route de Saincaize Menuiserie 06-65-40-09-75</p>
<p><u>Benjamin GONDARD</u> 7 Route de l'Église Carrelage, électricité, placo, plomberie 06-22-16-03-23</p>	<p><u>Romain CARLUT (CRLT)</u> 1 chemin de St Léger Couverture-Zinguerie romain.carlut@hotmail.com 06-50-98-00-87</p>
<p><u>VIN'S AND'CO</u> 8 Chemin de Maré Maçonnerie, rénovation, gros-œuvre Aménagement intérieur, extérieur vincent.diallo@vins-and-co.com 06-64-14-86-44</p>	<p><u>SEB MULTISERVICES</u> 7 Chemin de Maré Plâtrerie, isolation, couverture, plomberie, électricité sebastien.lavaut@bbox.fr 06-80-98-38-85</p>
<p><u>La Ferme de Sornay</u> 9 Route de Saincaize Vente directe de volaille et porc 06-43-36-79-70</p>	<p><u>L'Élevage de Bruzeau</u> 2 Chemin de Bruzeau Vente directe de bœuf charollais Bio humbert_marie@yahoo.fr 06-18-23-33-38</p>
<p><u>L'Hair d'Anne-Lise</u> 3 Route de Moiry Coiffure itinérante www.haire-anne-lise.fr 06-72-39-17-98</p>	<p><u>D'Mel D'Coiff</u> 12 Route de Dhéré Coiffure à domicile 07-88-58-42-29</p>
<p><u>Élisabeth TRÉMEAU</u> 4 Chemin des Traces Assistante Maternelle Agréée 03-86-21-25-60</p>	<p><u>Nathalie GARNIER</u> 5 Chemin du Champ Pagenot Aide à domicile, aide aux soins d'hygiène, repassage, Préparation des repas 06-27-93-15-96</p>
<p><u>Au BruzHôtes</u> 1 Chemin de Bruzeau Chambres d'hôtes 06-86-58-80-73</p>	<p><u>Le DEUX</u> 2 Route de l'Église Meublé de Tourisme *** ledeuxsj@gmail.com 06-98-01-53-91</p>
<p><u>La Villa du Circuit</u> 25 Route de Moiry Location, Gîte www.booking.com</p>	<p><u>La Meute</u> 3 Route de Moiry Séjour chez l'habitant www.booking.com</p>
<p><u>Cassandra THIEULEUX</u> 23 Route du Veudre Freelance Digital Media Marketing cassandratlx58@gmail.com 07-82-86-09-36</p>	

LES TARIFS DE LOCATION

Tarifs de Location au 1er janvier 2024

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE « G.LEGER »

Pour une journée : 150 €

Pour deux journées : 230 €

Forfait 3 jours: 350€

Les locations débutent à **9h00** et se terminent à **8h00** le lendemain ou le surlendemain.

Pour la remise des clés, la veille à partir de 16h30, uniquement pour la préparation de la salle, un supplément de **15 €** sera demandé.

Deux chèques de caution sont demandés :

▼ Une caution de 1500 € qui ne sera restituée qu'après règlement des travaux en cas de dégradations éventuelles dans la salle ou ses abords, des équipements ou pour la perte de la clef sécurisée.

▼ Une caution de 150 € restituée si les locaux sontendus en parfait état de propreté et si le règlement intérieur et les consignes de tri des déchets ont été respectés.

LOCATION DE L'ESPACE « JEAN-PHILIPPE PETIT »

Pour une réunion familiale ou professionnelle en plein air, la location de l'espace « Jean-Philippe PETIT » est fixée à:

Pour une journée (du lundi au vendredi): 150 €

Forfait 2 jours/week-end/jour férié: 230 €

Forfait 3 jours/week-end/jour férié: 350€

Pour la remise des clés, la veille à partir de 16h30, uniquement pour la préparation de la salle, un supplément de **15 €** sera demandé.

Cette location comprend :

▼ Le terrain, les installations fixes, les sanitaires, la cuisine, l'eau et l'électricité.

▼ Un barnum (du 1^{er} juin au 15 septembre).

Deux chèques de caution sont demandés :

▼ Un chèque de caution de 1 500 € pour dégradations éventuelles de l'espace, des abords ou des équipements.

▼ Un chèque de caution de 150 € pour nettoyage mal effectué ou manquement au règlement intérieur, ou aux consignes de tri des déchets.

La perte du trousseau de clefs entraînera le remplacement des serrures à l'identique aux frais du signataire du contrat de location.

Une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée pour toutes les locations.

LES TARIFS DE CONCESSION

Cimetière: Tarifs des Concessions 2024

CONCESSION AU CIMETIERE

15 ans : 150 €

30 ans : 270 €

50 ans : 400 €

CONCESSION AU COLOMBARIUM

Le tarif est unique

50 ans : 800 €

CONCESSION DE CAVURNES

La municipalité a fait le choix de proposer également la concession de cavurnes.

Un monument cinéraire ou « cavurne » est une case en béton enterrée au sol et concédée aux familles, pour leur permettre d'y déposer les urnes cinéraires. La dimension de ces cavurnes est de 1 m de côté. Ces cavurnes peuvent accueillir de 1 à 6 urnes maximum.

La municipalité se charge de l'achat de la cavurne et vend la concession aux familles à un tarif unique de 800€ pour 50 ans.

Toutes les dispositions particulières à ces cavurnes sont données dans le règlement du cimetière communal, disponible en mairie.

JARDIN DU SOUVENIR

Gratuit pour la dispersion des cendres (après autorisation de la Mairie).

REGLEMENT DU CIMETIERE

Vous pouvez à tout moment consulter le règlement du cimetière communal en mairie. Un extrait du règlement est également affiché au cimetière.

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DE LA MAIRIE



La Mairie est ouverte au public :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Le syndicat des transports scolaires est ouvert au public :

- Le lundi après-midi de 14h00 à 17h00
- Le mercredi matin de 8h00 à 12h00

☎ : 03-86-58-16-91 Mail : mairie.marsallier@wanadoo.fr

Mail SIS : s.i.s-destpierre@orange.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les poteaux d'éclairage public ont été numérotés par le SIEEEN.

Dans la mesure du possible, si vous avez connaissance d'une panne, veuillez communiquer le numéro inscrit sur le poteau au secrétariat de Mairie.

HORAIRES DÉCHETTERIES

Magny-Cours

- du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril.

- du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 de mai à septembre,

FERMÉE LE DIMANCHE, LE LUNDI ET LES JOURS FÉRIÉS

☎ : 03-86-21-27-40

Chantenay-Saint-Imbert

- du mardi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril,

- du mardi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi et le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 de mai à septembre,

FERMÉE LE DIMANCHE, LE LUNDI, LE JEUDI ET LES JOURS FÉRIÉS

☎ : 06-60-92-21-28

PASSEPORT - CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'établissement des passeports, vous devez désormais vous rendre dans une Mairie possédant une borne biométrique comme Nevers, Saint-Pierre-le-Moûtier, Decize ou Varennes-Vauzelles.

Depuis le 22 mars 2017, vous devez également vous rendre dans l'une de ces Mairies pour l'établissement des cartes d'identité.

NB : certaines Mairies vous reçoivent uniquement **sur rendez-vous**. Vous avez la possibilité de pré-remplir votre demande en ligne. Pour toute information : (www.demarches.interieur.gouv.fr).

Depuis le 1^{er} Janvier 2014 les cartes d'identités des personnes majeures sont valables 15 ans. Le délai reste inchangé pour les mineurs (10 ans).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie de leur domicile pour se faire recenser **au cours du mois de leur 16^e anniversaire**. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité, d'un certificat de scolarité et d'un justificatif de domicile.



RAMASSAGE D'ENCOMBRANTS

Le SYCTOM de Saint Pierre propose un service payant de ramassage des encombrants à domicile **limité à 2 m³/ foyer**.

Tarifs : **20 € le 1^{er} m³**

30 € les 2^e m³



DÉPÔTS ILLICITES

Par arrêté municipal n° 2011/005 du 17 juin 2011, il a été décidé que toute personne ayant déposé des déchets sur le territoire communal devra payer leurs frais d'évacuation.

Le montant de l'amende est de 150 € (délibération N°2016/Novembre/004).

TRI SÉLECTIF

Un point de collecte est à disposition des usagers dans les locaux de la Mairie pour :

- les piles et les accumulateurs
- les cartouches d'encre
- les téléphones
- les ampoules et les stylos



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Pour le confort de chacun, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2007-P-2817 du 21 mai 2007 (et plus particulièrement les articles 2 et 5) portant réglementation des bruits de voisinage, Le Maire rappelle aux habitants de Mars-sur-allier que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou de matériels sonores tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

CARTE GRISE

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font maintenant uniquement sur le site www.ants.gouv.fr

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires ou possesseurs d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter une gêne dans le voisinage. En cas de non-respect de ces mesures, la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 autorise le Maire à faire placer tout animal présentant un danger dans un lieu de dépôt adapté, **aux frais de son propriétaire ou gardien**.

ANIMAUX DANGEREUX

À NOTER : La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par la Mairie après avoir suivi une formation et obtenu une attestation d'aptitude.

Cette attestation sera à remettre en Mairie avec le passeport européen, la carte d'identification, le certificat de vaccination antirabique, l'évaluation comportementale du chien et une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

NUMÉROS UTILES

Mairie

9 Route de Moiry
Tel : 03.86.58.16.91
Fax : 09.70.60.30.74
mairie.marsallier@wanadoo.fr
www.marssurallier.fr

Heures d'ouverture au public :

MAIRIE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi De 09h00 à 12h00

SIS (TRANSPORTS SCOLAIRES)

Lundi De 14h00 à 17h00

Mercredi De 8h00 à 12h00

N° unique d'urgence européen :	112
SAMU 58 :	15 (ou 112)
Pompiers :	18
Gendarmerie :	17 ou 03.86.90.77.70
Centre Anti-Poisons :	01.40.05.48.48
Cabinet Médical St Pierre :	03.86.37.40.31
Maison de Santé Magny-Cours :	03.86.21.88.00
Cabinet infirmier Magny-Cours :	03.86.58.94.56
Cabinets infirmiers St Pierre :	03.86.37.27.98 ou 03.86.37.25.12 ou 03.86.90.80.19
Alerte crues de l'Allier :	0825.15.02.85

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire ou ses Adjointes :

Jean DELEUME : 06-63-83-86-92

Thierry FAVARCQ : 06-63-84-04-26

David PETIT : 07-64-47-29-54



MARS INFOS

Directeur de publication :

Jean DELEUME, Maire de Mars-sur-Allier

Mise en page /rédaction/contributions :

Agnès FAVARCQ, Isabelle MERLE, Baptiste BOULON,
Laurent CIRETTE, Thierry FAVARCQ, David PETIT

Crédits photos :

- Mairie de Mars Sur Allier
- CCLA/Nièvre Numérique/Centre social/ Office du Tourisme
- Journal du Centre/ France3 Bourgogne

Toutes les autorisations nécessaires ont été demandées aux personnes photographiées pour être en conformité avec le RGPD.